

12 communes s'engagent pour un territoire durable

CAVALAIRE-SUR-MER = COGOLIN = GASSIN = GRIMAUD = LA CROIX-VALMER = LA GARDE-FREINET = LA MOLE LE PLAN-DE-LA-TOUR = RAMATUELLE = RAYOL-CANADEL-SUR-MER = SAINT-TROPEZ = SAINTE-MAXIME

www.cc-golfedesainttropez.fr

Pôle Aménagement du Territoire Dossier suivi par Guillaume PERRIN gperrin@cc-golfedesainttropez.fr

Tél.: 04.94.55.70.42

Monsieur Eric DE WISPELAERE Sous-Préfet de Draguignan 1, Boulevard Maréchal Foch 83300 DRAGUIGNAN

Nos réf.: VM/JP/DB/PR/GP/ n°2022-361

Cogolin, le 15 FEV. 2022

Objet: Règlementation hélicoptères

Monsieur le Sous-Préfet,

Je tiens à vous remercier pour l'organisation de la réunion de concertation qui s'est tenue le 4 février à la Communauté de Communes.

Les nombreux échanges ont permis de mieux comprendre les évolutions attendues dans les projets de Décret et d'Arrêté en préparation au sein des Ministères.

Ils ont fait ressortir également les évolutions souhaitées par la CCGST et l'ensemble des Maires concernés par l'activité des hélicoptères.

Tous ensemble, et de manière unanime, nous réitérons notre demande de mise en place d'une règlementation permettant :

- De limiter le nombre de mouvements au-dessus de la presqu'île
- D'encadrer le nombre d'hélisurfaces commerciales
- De règlementer strictement l'utilisation des hélisurfaces privées
- De mettre en place des trajectoires préconisées
- De développer une base statistique pour permettre de renforcer les contrôles quotidiens
- De créer des espaces aux abords des agglomérations dans lesquelles les hélisurfaces ne seront pas autorisées

Toutes ces mesures permettraient une forte diminution des nuisances et une nette amélioration de la sécurité.

La situation créée par le manque de contrôle dans le passé, et aggravée par la seule application de l'Arrêté de 95 depuis le mois d'Août 2021, est devenue totalement intolérable pour les populations concernées.

Les élus du Golfe, et les collaborateurs de la CCGST restent à votre disposition pour approfondir ces sujets afin de trouver un consensus avant le début de la saison 2022.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Président,

Vincent MORISSE

Jean PLENAT

Sylvie SIRI

Roland BRUNO

Vice-Président CCGST Maire du Rayol-Canadel Vice-Présidente CCGST Maire de Saint-Tropez Vice-Président CCGST Maire de Ramatuelle

Anne-Marie WANIART

Marc-Etienne LANSADE

Alain BENEDETTO

Vice-Présidente CCGST Maire de Gassin Vicé-Président CCGST Maire de Cogolin

Vice-Président CCGST Maire de Grimaud

Stephan GADY

Bernard JOBERT

Vice-Président CCGST Maire de La Môle Vice-Président CCGST Maire de La Croix-Valmer

Copie: DGAC / Monsieur Yves TATIBOUET